

Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Séminaire de 3 jours spécialement conçu pour les PME

6-7-8 février 2018



Attention : Places limitées à 15 personnes par formation afin d'assurer un suivi personnalisé.

Lieu : 1, rue Bender L-1229 Luxembourg

Tarifs pour les 3 jours :

► **Early bird jusqu'au 19-01-2018 : 1.795 €**

► À partir du 20-01-2018 : 1.995 €

Inclus dans le tarif : pause-café matinée et après-midi, lunch et matériel de formation (papier et électronique)

Langue : Français

Public cible : Dirigeant, DPO actuel et futur, responsable compliance ou toute personne responsable de la mise en conformité de la société.

Experts formateurs :

► Volet organisationnel

- > **Arnaud Constant**, Chargé de Protection agréé, 27001 LI, secteur sécurité sociale
- > **Chloé Lellinger**, CIPP/E, Consultante en protection des données, MGSi
- > **Amandine Charpentier**, Consultante en protection des données, MGSi

► Volet sécurité / IT

- > **Mélanie Gagnon**, CIPM, CISA, CEO & Founder, MGSi
- > **Thierry Petitgenet**, CISSP, CISM, CISA, ISO27001 LI, ISO27005, GRC Consultant GRC-Luxembourg

► Volet juridique

- > **Vincent Wellens**, Partner Avocat à la Cour (Luxembourg) - Avocat (Bruxelles), NautaDutilh Avocats Luxembourg S.à r.l.

MGSI est un organisme de formation agréé et est éligible au plan d'aide mis en place par l'État luxembourgeois.

Un certificat de participation sera remis aux participants

PROGRAMME DETAILLE

Accueil : 8h30
Début : 9h00
Lunch : 12h30 à 13h30
Fin : 18h00



<p>Jour 1 Volet organisationnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✔ Comment votre organisation assure-t-elle la protection des données à caractère personnel ? Certaines méthodes et conseils vous seront donnés pour vous aider à analyser l'état de la situation au sein de votre entreprise au regard des exigences du RGPD. ✔ Avez-vous déjà entendu parler du « Registre de traitement » ? C'est l'une des obligations principales du RGPD. Mais que doit-il contenir exactement ? ✔ Connaissez-vous le principe de l'approche basée sur les risques suivie par le RGPD ? Elle permet notamment d'identifier les traitements de données personnelles qui sont susceptibles d'engendrer des risques élevés pour les droits et libertés des personnes concernées obligeant à la réalisation d'une analyse d'impact relative à la protection des données (Data Protection Impact Assessment ou DPIA). <ul style="list-style-type: none"> ▶ Introduction RGPD ▶ Auto-évaluation RGPD ▶ Registre de traitement : contenu et exemple ▶ Etapes du Gap Analysis ▶ Privacy program : contenu et mise en place ▶ DPO ▶ Conclusion de la journée et Q&A
<p>Jour 2 Volet technique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✔ Tous les mois, nombre d'entreprises sont victimes de vols de données confidentielles. Non seulement le préjudice direct touche l'image de l'entreprise, mais en plus l'entreprise encourt des sanctions à fort montant. Les données que vous traitez sont-elles protégées ? Vos systèmes informatiques garantissent-ils, dès leur conception, le niveau approprié de protection ? ✔ Malgré tous les moyens préventifs mis en place, il est toujours possible qu'un incident se produise. Comment le gérer ? Quelles sont les procédures à respecter ? ✔ Le RGPD a également prévu et réglementé les codes de conduite et les certifications pouvant servir à la mise en œuvre de la sécurité des systèmes informatiques. Comment ces outils peuvent-ils vous servir ? <ul style="list-style-type: none"> ▶ Introduction à la sécurité et mesures de sécurité appropriées par une approche basée sur les risques ▶ Auto-évaluation sécurité ▶ Comment les codes de conduite et les certifications peuvent aider? ▶ Identification de violation et réalisation des notifications en cas d'incident ▶ Cas pratiques (responsable de traitement, sous-traitant, aspects généraux) ▶ Conclusion de la journée et Q&A
<p>Jour 3 9h00 à 16h00 Volet Juridique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✔ Quelles sont les clauses à faire apparaître dans les contrats ? ✔ Un volet spécifique du RGPD est également dédié aux transferts de données hors de l'Union européenne. Certains pays sont reconnus par l'UE comme apportant le même niveau de protection qu'en sein de l'UE. Pour les transferts vers tous les autres pays, plusieurs méthodes sont envisageables afin de pouvoir transférer les données. ✔ Comment protégez-vous les données de vos employés ? Quelles sont vos obligations en tant qu'employeur en matière de protection des données ? ✔ Un nouveau règlement est également en projet, concernant notamment l'utilisation des cookies, et viendra compléter prochainement le RGPD dans le domaine des communications électroniques. ✔ Quelles sont les nouvelles procédures devant les autorités ? Quelles sanctions peuvent être imposées ? <ul style="list-style-type: none"> ▶ Contrats et aspects procédurax ▶ Consentement ▶ Conformité des employeurs face au RGPD ▶ Transferts hors EU ▶ Cookies, e-privacy regulation et RGPD
<p>Jour 3 16h00 à 18h00 Plan d'action</p>	<p>Afin de remédier aux lacunes que vous avez pu déceler, MGSI et ses experts repasseront en revue les 10 étapes du plan d'action pour vous aider à le concrètement mettre en place.</p>